

la premiere récolte , & l'on y prépare la terre comme nous venons de le dire. Dans les terres mêmes, les plus sèches & les plus legeres qui puissent porter du Lin, par exemple autour d'Anvers, de Gand, de Bruges, on pense qu'il ne faut pas moins de trois labours *, & on ne sème jamais de Lin sans avoir laissé reposer la terre au moins pendant un Eté.

Nous avons fait jusqu'ici de grandes fautes dans presque toutes les branches de l'agriculture. Il est tems de sortir de cette léthargie. Nous, dont le commerce dépend presque entièrement de la manufacture de Toile, nous abandonnerons-nous à notre paresse sur un article aussi important ? Négligerons-nous de labourer nos terres d'une maniere convenable, quoiqu'un peu plus pénible ; puisque le bien public & particulier y sont attachés ? Le profit qu'on retire du Lin & de sa graine excède de beaucoup celui qu'on peut attendre de toute autre récolte.

Quand

* *A Fildeton & dans plusieurs autres Paroisses voisines on a prodigieusement amélioré depuis vingt ans des milliers d'acres de terre, en les ameublissant par de fréquens labours. On a prouvé par la pratique, que les terres legeres demandent plus de labours que les terres fortes. On a appris qu'elles sont d'autant plus fertiles qu'on les a entretenues plus long-tems dans cet état de pulvérisation, & que les labours & le Soleil d'Eté leur sont au moins aussi utiles qu'aux autres espèces de terres. On ensemençoit autrefois ces terres legeres de deux années l'une après un seul labour, comme on fait encore dans les environs; maintenant on les ensemence trois années de suite après de fréquens labours & on a doublé leur valeur. On les laisse pendant deux ans en jachères, & après chaque révolution de cinq ans elles deviennent meilleures & moins legeres ; ce qui prouve que la pulvérisation détruit avec le tems, ou diminue au moins la cause de leur légèreté & augmente leur pesanteur, à mesure que la superficie de leurs parties est fréquemment augmentée. Ces terres perdent de leur légèreté au point de s'affaiblir suffisamment après les semailles.*

On en a fait aussi des expériences dans le Comté de Hamp & dans d'autres cantons.